

6^e réunion du Gth CESP, 13/03/2017

Compte-rendu du 13/03/2017 à l'AFB

Prochaine réunion : **19 juin 2017**. Objectif 2017 : finir dans l'année le dispositif de CESP.

Document support : diaporama <http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/6e%20reunion%20Gth%20CESP%2020170313%20v4.pptx>

Présents :

- D. Berlemont/AFEPTB-Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales
- O. Blanc/REN
- R. Bouillon/Teragir
- P. Caessteker/AFB (correspondant du Gth Aménagement du territoire)
- T. Delage/AFB-Mobilisation citoyenne (invité)
- G. Ferrere/MEDDE
- E. Gavard/AESN
- G. Macqueron/SNPN
- V. Mauclert/Pôle-relais Lagunes méditerranéennes
- G. Miossec/Pôle-relais Marais atlantiques, Manche, mer du Nord
- F. Muller/Pôle-relais Tourbières
- M. Renaudin/MedWet
- C. Roussel/AFB-Sensibilisation citoyenne (invitée)
- A. Samba/UNCPIE
- J. Van Herrenthals/AFEPTB-Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales

Excusés :

- F. Allag d'Huisme/ CGEDD
- D. Aribert/LPO
- S. Aublin/Educagri
- E. Bentz/Fondation Nicolas Hulot
- E. Cazaux/APCA (correspondante du Gth Agriculture)
- F. Chenel/Fête de la nature
- F. Clap/UICN
- B. Coïc/Ramsar France (correspondant du Gth Connaissance)
- D. Dalbin/Educagri
- G. Faury/APBG
- X. Gayte/ATEN
- C. Hanier/Eco-maires
- C. Peltier/Educagri
- A. Pibot/Conservatoire du Littoral
- A. Makala/CGEDD
- A. Mercier/CGDD
- O. Ricci/MNHN
- J.-P. Thibault/CGEDD
- J.-L. Toullec/ Educagri
- G. Vandersarren/Pôle relais Mangroves et zones humides d'outremer (correspondante du Gth Outre-mer)

À noter que G. Macqueron (SNPN) est à présent le nouveau correspondant du groupe thématique (Gth) Urbanisme et qu'Eugénie Cazaux (APCA) la nouvelle correspondante du Gth Agriculture.

Ordre du jour

- Actualités
- Présentation des orientations de l'évaluation du CGEDD
- Présentation du Projet LIFE Information et Gouvernance (MedWet)
- Réflexion sur les actions à mener en propre par le Gth CESP

Actualités

- Retour sur la Journée mondiale des zones humides (JMZH) 2017 (actualisé avec le bilan paru en mai)¹ : 641 animations dans 88 départements, DOM et COM et 80% des sites Ramsar français, 28 000 personnes (dont 42 animations dans 14 autres pays francophones, concernant 2 100 personnes). MedWet fera un bilan de la JMZH concernant le bassin méditerranéen.
- Fréquence Grenouille : une quarantaine d'animations enregistrées sur le portail à la mi-mars.
- Fête des mares : 193 animations au 29 mai.

Il est demandé aux membres du Gth CESP de mobiliser leurs réseaux pour la promotion de ces événements.

- Journées européennes du patrimoine² (16-17/09/2017) : Le thème 2017 est « Jeunesse et patrimoine ». Pas d'action particulière en faveur des zones humides pour le moment, hormis celle du Pôle-relais Lagunes méditerranéennes depuis plusieurs années et la plate-forme *J'agis pour la nature* qui s'y est fortement investie en 2016. Peut-être faut-il se rapprocher de la LPO qui s'est aussi investi dans l'évènement lors du thème « Patrimoine naturel, patrimoine culturel » ?
- **Journée mondiale de l'eau**³ (22 mars, thème 2017 : « Pourquoi gaspiller de l'eau ? » et son portail international) : pour l'instant, pas grand-chose n'est fait pour promouvoir les zones humides lors de cette journée, mais l'agence de l'eau Seine-Normandie est répertoriée sur le portail. Pas de nombre d'animations connu.

À noter que MedWet a identifié les événements suivants dans ses cibles prioritaires :

- International day for Biological Diversity, 22 mai
 - World wetlands day, 2 février
 - World water day, 22 mars
 - World environment day, 5 juin
 - World Oceans day, 8 juin
 - World Bird migratory day, 9-10 mai
 - Coastal day, 24-25 septembre
- Agence française pour la biodiversité (AFB)

¹ Bilan 2017 de la JMZH : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/images/asso_ramsarfrance/bilan_jmzh_2017_hd.pdf

² Site des Journées européennes du patrimoine <http://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/>

³ Portail de la Journée mondiale de l'eau : <http://www.worldwaterday.org/events-map/>

Créée depuis le 1^{er} janvier, avec 4 départements liés à la CESP :

- Mission communication ;
- Mobilisation citoyenne (3 personnes) : en phase de construction stratégique. Il y a 3 axes : soutien ; mise en lumière d'actions/acteurs déjà agissants et actions propres à l'AFB (ex : les **aires marines éducatives (AME)** –citoyenneté, biologie, écologie, protection environnement–) ; innovation (chercher à toucher de nouveaux publics non sensibilisés). Il y a 8 AME expérimentales pour l'instant, dont l'objectif est d'éprouver le modèle puis de les développer. Des « aires terrestres » sont en phase de réflexion. Enfin, une campagne orientée grand public sera lancée à la rentrée sur ce qu'est la biodiversité, avec films et plateforme web.
- Centre documentation ;
- Professionnalisation.

À noter que l'ATEN est intégré dans les Centres de ressources (ex : portails rivière, captage, etc.) et Professionnalisation.

- Grand prix urbanisme et zones humides

1^{re} édition en 2011-2012, avec environ 30 candidats et une valorisation avec une plaquette pour les élus et un guide technique payant⁴.

2^e édition en attente de l'avancement des travaux du secrétariat de Ramsar sur son label « Ville Ramsar ». Faute d'avancée, le projet de grand prix est débuté en février et sera lancé après les élections législatives de 2017. Objectif : remise des prix le 2 février 2018 lors de la JMZH, qui sera sûrement sur le thème de l'urbanisme. Un plan de communication est prévu pour ce lancement, puis la valorisation du prix.

Il y a par ailleurs une demande du Gth Urbanisme de disposer de pages internet sur le thème de l'urbanisme et des zones humides. Le recensement de la documentation et des doctrines de l'État est en cours.

Pistes de valorisation : Partenariat avec l'association des maires de France (AMF), valorisation sous forme d'un dossier dans la *Lettre des maires de France* ? Suggestion de l'AMF : prendre contact avec le Cercle Cité verte⁵ de Val'hor, *think tank* sur le paysagisme présidé par Erik Orsenna⁶ pour demander qu'il devienne parrain de cet événement (et aussi de la JMZH).

L'objectif est de toucher les élus/collectivités et le domaine de l'urbanisme, si possible également dans l'outremer.

- Agences de l'eau

L'AESN va relancer un MOOC (formation en ligne ouverte à tous) déjà finalisé sur l'eau pour les élus avec l'AMF, qui sera accessible sur Mairie 2000⁷. C'est l'AELB qui aurait élaboré

⁴ Guide du CEREMA : <http://www.territoires-ville.cerema.fr/milieux-humides-et-amenagement-urbain-dix-a1472.html>

⁵ <http://www.valhor.fr/promotion-evenements/cite-verte/le-cercle-cite-verte/>

⁶ E. Orsenna sera présent au festival de la Camargue des 2 au 6 juin 2017.

⁷ MOOC La gestion de l'eau et des milieux aquatiques <http://www.mairie2000.asso.fr/mooc/eau/index.php>

le thème zone humide de ce MOOC. Le MOOC, qui propose des vidéos et des « bonus » (doc à télécharger) est à destination des élus.

L'AESN a aussi réalisé une classe d'eau pour les urbanistes dans son dernier appel à projet.

Présentation de l'évaluation du précédent dispositif de CESP par le CGEDD

La remise du rapport est retardée, mais les premières conclusions ont été présentées lors de la plénière du GNMH en janvier. Ces conclusions sont rappelées ici :

De manière générale :

- **Plus guère de débat sur la terminologie « zones humides »** (cf. presse NDdL, Roybon, etc.)
- La dégradation des ZH se poursuit malgré un nombre conséquent d'actions de terrain... La France reconnue au plan international comme exemplaire en matière de CESP... (source Ramsar)
- Des **acteurs très investis** depuis le premier plan d'action ZH, mais un dispositif CESP méconnu en dehors du cadre des initiés (« **entre soi** » !)
- La stratégie 2012-2014 : des axes de travail trop généraux, qui pour certains consolident l'existant, où l'on peine à identifier des cibles prioritaires et « qui fait quoi »
- Une **stratégie nationale « hors sol » (quid du levier au niveau local)**
- Un **manque d'indicateurs de résultats pertinents pour garantir une évaluation fiable**. Une contribution au bilan insuffisamment partagée
- Des **pôles relais « nationaux » actifs, mais pas toujours bien identifiés par les acteurs**
- Une **multiplicité d'événements** (JMZH, « fréquence grenouille », un dragon dans mon jardin, fête des mares...prix divers) qui dilue la lisibilité « zones humides »
- Des **messages progressivement pris en compte par des collectivités locales, mais pas forcément par les professionnels** (urbanistes)
- Un **vocabulaire technique pas toujours adapté** aux cibles
- Des **difficultés pour mobiliser l'Éducation nationale**
- Des **outils opérationnels** (plate-forme, lettres d'information...) mais perfectibles (rapidité, interactivité, centralisation) et à **mutualiser**
- Des **sites Ramsar** nombreux mais **peu connus du public**, pas toujours appropriés par les **élus** et le maintien d'un label dispensé d'évaluation
- Des **agences de l'eau** impliquées au niveau local mais **insuffisamment représentées dans les groupes nationaux**
- Un **contexte institutionnel en évolution** continue ne facilitant pas l'adaptation et l'anticipation : réorganisation des collectivités territoriales, évolution des compétences (GEMAPI), etc. et création de l'AFB

Sur l'aspect évènementiel et la JMZH

- Une **réponse nationale** à un engagement international (Ramsar)

- Un **fort attachement des acteurs « au rituel »** de cette journée, même si la pertinence de la date pose question pour certains.
- Un **événement phare mais très chronophage** au regard d'un impact difficile à cerner
- Un **dispositif à réinventer sans l'affaiblir**

La multiplicité des évènements

Evènement	Mbr Gth CESP	Existe depuis	Nb animations	Nb perso	Type d'animation	Durée	Echelle de l'évènement	chiffres de														
									1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
JMZH	X	20 ans	630	14000	Sensibilisation	1 mois	Mondiale	2016		■												
Fréquence Grenouille		23 ans	500	6800	Sensibilisation	3 mois	Nationale	2015			■	■	■									
Printemps des castor		7 ans	35			3 mois	Européenne	2014			■	■	■	■								
Fête de la nature*	X	10 ans	5250	8E+05	Sensibilisation	1 semaine	Nationale	2016					■									
Fête des mares	X	2 ans	133	2276	Sensibilisation	1 semaine	Nationale	2016						■								
Journées européennes du patrimoine*		34 ans	26000	12 millions		1 week-end	Européenne	2016													■	
Chantiers d'automne*	X	15 ans	270	2000	Action	3 mois	Nationale														■	■

Comparaison des différents évènements pouvant concerner les zones humides (*: ne concerne pas uniquement/toujours les zones humides)

Selon le CGEDD, il y a une multiplicité d'évènements (JMZH, « fréquence grenouille », un dragon dans mon jardin, fête des mares...prix divers) qui dilue la lisibilité « zones humides ».

La FCEN, qui anime Fréquence Grenouille (FG), pose la question dans l'autre sens. La FCEN considère que la non-simultanéité des évènements JMZH/FG est positive. La JMZH a l'avantage d'ouvrir la saison, mais il y a un goulet d'étranglement au printemps (avec une sur-sollicitation). La fédération pense aussi qu'il faut faire la distinction entre les sorties, le bénévolat (Chantiers d'automne) et les sciences participatives et ne pas se contenter de constater l'existence d'animations.

Une synergie et une cohérence entre les différents évènements est donc à chercher.

Les recommandations du CGEDD à l'AFB

- **Consolidation de la mission « ZH » conservée au sein du « centre de ressources » de l'AFB**
- Une politique **CESP/ZH à intégrer** au sein d'une **vision globale « biodiversité »**
- Appui pour une **transversalité plus lisible** des approches (Interfaces eau/milieux terrestres, TVB, etc.)
- Apports méthodologiques (indicateurs et ouverture au monde de la recherche)
- Appui méthodologique pour **l'intégration de la CESP dans les SRB**
- **Renforcement de l'offre de formation** pour les « professionnels de la formation » (monde urbanisme/architectes) en veillant à l'adaptation de l'argumentaire. Développement des liens avec le CNFPT
- Réflexion à mener sur les modalités de prise en compte des ZH dans la démarche ERC (compensation, etc.)
- **Point focal** pour les conventions internationales (Ramsar).

Les recommandations du CGEDD au groupe CESP

- **Renforcer le groupe CESP avec des experts et des spécialistes** (communication, SHS) ;
- Utiliser la CESP pour **rassembler, ordonner, harmoniser des éléments de connaissance disparates et identifier les besoins**
- Donner un **mandat clair aux chefs de file** des actions identifiés dans la future CESP.
- Prévoir dès l'amont **des indicateurs pour faciliter l'évaluation** du dispositif
- Devenir des **moyens alloués aux actions CESP** notamment portées par les associations locales.
- **Dépasser les publics déjà convaincus** pour séduire des publics clefs peu réceptifs à la préservation des zones humides.
- **Réfléchir à de nouveaux angles d'approche** (type paysage, changement climatique, promotion de l'utilité des ZH : inondation, incendie, santé-environnement, art...).

Cf. le diaporama en ligne suivant : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/CGEDD.pdf#overlay-context=cesp>

À propos des publics visés

Si le public visé n'est pas extensif, la question des nouveaux publics se pose. Par exemple, en ce qui concerne l'évènementiel, il est possible de s'impliquer dans d'autres événements qui s'adressent à un public différent, comme les Journées européennes du patrimoine par exemple (le PRZH lagunes pourrait peut-être proposer des docs adaptés à ce réseau).

En ce qui concerne **le public des enfants et scolaires**, il est possible d'exploiter les programmes des partenaires, comme les éco-écoles (dont 20% travaillent sur l'eau) et Jeunes reporters pour l'environnement de Teragir ou la dynamique des coins nature en école dans laquelle s'investi le Réseau école et nature (REN). À noter que les « territoires en transition climatique », où il y a des moyens et où les coins nature sont l'un des critères (y compris dans leur volet communication), sont peut-être une autre piste à explorer.

Toucher l'éducation nationale est en revanche difficile, comme le confirme le REN. Le réseau canopée à Amiens, qui relaie la documentation auprès des enseignants, pourrait être une porte d'entrée.

En ce qui concerne l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), le Forum de ressources pour l'Éducation au développement durable (FOREDD)⁸ d'Amiens, qui se déroule en janvier-février, pourrait être le lieu pour faire des suggestions.

Pour toucher **les touristes et les acteurs de ce secteur**, en particulier lors des vacances d'été, on ne peut s'appuyer sur un évènement. Les centres d'éducation aux zones humides (CEZH)⁹ pourraient être un vecteur, mais la question de leurs moyens se pose. L'association Ramsar France a pour mission d'animer ce réseau et de les fournir en documentation. Peut-être que la mobilisation des réseaux de type Clef verte, Gîtes Pandas¹⁰ (surtout en PNR et gérés par

⁸ Site du FOREDD : <https://crdp.ac-amiens.fr/edd/index.php/component/content/article/1275>

⁹ Les CEZH : <http://www.ramsar.org/fr/activite/centres-deducation-aux-zones-humides>

¹⁰ Gîtes pandas : <https://ecotourisme.gites-de-france.com/notre-demarche-panda.html>

Gîtes de France) ou Via Natura (éco-campings) ou encore le programme Pavillon bleu¹¹ serait un autre vecteur. Les comités régionaux de tourisme en sont peut-être encore un autre.

Une autre possibilité à explorer est celle de **l'art et de la culture** (art urbain, landart, etc.), notamment pour toucher **les citoyens**. En général, les animations artistiques de la JMZH ont beaucoup de succès. Un groupe de travail, le cas échéant, pourrait recenser et valoriser les actions liant art et nature en zone humide.

Quelques exemples :

- L'un des thèmes de la Journée mondiale de l'eau 2016 : Water is art¹²
- Les résidences d'artistes au Parc des écrins, d'Artistes pour la Loire
- Le groupe de travail Art & architecture du réseau culturel de Ramsar¹³
- La triennale internationale en Slovaquie de posters artistiques promouvant la nature et la protection de l'environnement (prochaine en 2020)¹⁴
- Fiche technique des parcs naturels régionaux sur le landart¹⁵

À propos du choix des indicateurs

Il faut définir l'ambition des indicateurs : suivre l'évolution de la perception des publics ou celle de leurs pratiques ? Révéler les effets spécifiques d'une action de CESP ou bien de l'évolution global de la société ?

Il est proposé comme indicateur des actions support la CESP (organisation, structuration, etc.) d'évaluer le **degré de sécurisation** des acteurs clefs et des partenariats. Par exemple :

- Typologies d'indicateurs quantitatifs (moyens) : conventions de partenariat (technique et/ou financier), logistique (ex : hébergement des outils multimédia), montage technique et financier des projets, représentation dans des instances.
- Typologies d'indicateurs qualitatifs (résultats) : sécurisation administrative et juridique des organismes porteurs et des productions ; pérennisation des actions engagées.

Ces indicateurs pourraient être déclinés par échelle d'action (des relais locaux aux têtes de réseaux nationales/internationales), ou encore par territoire.

Il se trouve en effet que la performance et la coordination des actions de CESP (et de politiques publiques plus largement) dépendent beaucoup des partenaires et de leurs relais (locaux, régionaux, nationaux), qui sont en grande fragilisation.

Pour les actions de CESP du dispositif, les indicateurs pourraient être :

- Typologies d'indicateurs quantitatifs (moyens) : chiffres clefs (fréquentation, typologie d'acteurs, nb de livrables...)
- Typologies d'indicateurs qualitatifs (résultats) : évolution des savoirs et des connaissances, des attitudes et des comportements : sujets émergents de la recherche (scientométrie), évolution des métiers (nb et contenu des formations), étude des perceptions et représentations (entretien, observation, analyse des discours produits –textes, images–), etc.

¹¹ Pavillon bleu, label de qualité environnementale exemplaire: <http://www.pavillonbleu.org/>

¹² <https://www.swe.co.nz/water-as-art-world-water-day-2016/>

¹³ Groupe Art & architecture <http://www.ramsar.org/fr/activites/art-et-architecture>

¹⁴ Le palmarès de 2014 de la triennale : <http://www.npmalafatra.sk/ekoplagat/vysledky-2014/>

¹⁵ Cf. p. 18 de la revue des PNR <http://fr.calameo.com/read/00003402493e22a1c29b6>

Toutefois, pour **mesure l'effet d'une campagne de sensibilisation** par l'évolution des pratiques des gens (étude avant-après ou rétroactive par l'analyse des discours, l'évolution des formations), il faut créer un **projet de recherche** en amont pour construire le protocole avec des chercheurs en science de l'éducation puis permettre une appropriation par les acteurs locaux. À titre indicatif, dans le cadre des travaux du REN pour avec le life+ Envoll¹⁶, cela a pris 6-8mois.

Projet Life Information et gouvernance de MedWet

Cadre des projets Life Communication

Ce projet prend place dans la séquence des Life de 2014-2020, dont les actions d'information et gouvernance sont considérées comme prioritaires pour les axes « Environnement » et « Actions pour le climat ». Il doit être soumis **en septembre** (Pré-projet en juillet).

Il s'agit surtout de projets d'information, de sensibilisation, de partage de connaissance et de contribution à une meilleure gouvernance (dont des systèmes participatifs multi-acteurs).

Si le projet est lancé en 2017, le cofinancement s'élèvera à 60%, 55% seulement si lancé en 2018. Si des habitats et espèces prioritaires sont concernés, cela montera à 75%.

Le budget moyen de ce type de Life est de 1-2 millions d'euros, étalé sur un à cinq ans. Il est possible de passer ensuite à un Life plus spécifique.

Plus de détails ici : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/medwet_LIFE_INF_AFBParis13mars.pdf

Le projet de MedWet

Le projet pour améliorer la communication des zones humides méditerranéennes est détaillé dans la concept note ici : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/MedWet_NOTE_DE_SYNTHESE_finale.pdf

Les 3 objectifs identifiés sont :

- Faire que les enjeux et la valeur des zones humides soient mieux connus au sein des sociétés nationales afin de garantir une compréhension accrue et approfondie de leur nécessaire conservation ;
- Associer les gouvernements pour mobiliser largement et relayer activement la campagne ;
- Sensibiliser, tout en mobilisant activement, la société civile sur le plan local.

Le projet présenté à la fondation MAVA a déjà été accepté, ce qui validerait le cofinancement du Life.

Il faut maintenant développer du contenu pour le projet : des partenaires, des actions, etc. (en faisant le lien avec les directives cadre, le jargon UE).

Propositions de valorisation de l'action française :

- implémenter sa démarche CESP (ex : création d'un *think tank* et de sa revue comme le Groupe « Zones humides » et *Zones Humides Infos*, nomination de

¹⁶ <http://www.life-envoll.eu/>

points focaux y compris non-gouvernementaux, création de pôles-relais, animation des Journées mondiales des zones humides, etc.) dans les autres pays ?

Valorisation des actions des autres pays en France et ailleurs :

- recenser les points communs dans les différents pays, identifier, les points forts à exporter/importer.

Pour tous les pays :

- faire le pont avec la CESP de la convention sur la diversité biologique.
- faire une étude sur les perceptions/représentations/comportements liés aux zones humides.
- identifier les zones humides prioritaires pour l'Union européenne.

Pensez à envoyer à Maïlis Renaudin vos idées/expertises à apporter, les besoins en lien avec la stratégie CESP, mais aussi des suggestions de personnes pouvant monter le Life.

Réflexion sur les actions à mener en propre par le Gth CESP

Dans le document final du dispositif de CESP, un préambule (**à faire d'ici juin**) fera la distinction entre l'accompagnement des actions du Pnamh et les actions en propre de la CESP nationale. Ce préambule sera partagé avec les correspondants CESP dans les autres Gth, les animateurs des Gth et les pilotes d'actions.

Il sera demandé à chaque partenaire de solliciter son chargé de communication pour obtenir son avis et ses suggestions sur le dispositif de CESP¹⁷.

Par ailleurs, pour combler les manques en matière de CESP des actions du Pnamh, il faut déjà bien définir les objectifs des Gth et les cibles, puis bien connaître lesdites cibles (leurs connaissances, etc.), ce qui n'est pas le cas. Cette connaissance doit donc être créée au fur et à mesure, avec les ressources à disposition.

Par exemple, dans la phase d'application de la CESP, puisque les urbanistes ont été définis comme un public prioritaire, il serait très utile d'intégrer un représentant de ces acteurs.

Pour poursuivre ces réflexions, il est demandé aux partenaires de compléter le tableau en lien, notamment en indiquant le degré de priorité des actions selon eux (marquer les 10 actions prioritaires) :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1xYocishUI9iDz6ED5RL8LwVf0jWPH0S93eP0ZrxELcI/edit#gid=1783258492>

¹⁷ Olivier Blanc (REN) propose de demander à Sébastien Froger, salarié d'un GRAINE et chargé de communication free-lance ayant accompagné le REN dans sa stratégie de communication, de faire une proposition de stratégie à partir des éléments qu'on lui fournirait. Si cela se fait (financement, forme de missionnement), il faudrait commencer dès le printemps, car il n'est pas disponible après septembre.